



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée 3 juin 2010 Français Original: anglais

#### Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-deuxième session Bonn, 31 mai-9 juin 2010 Point 19 de l'ordre du jour Rapport de la session

# Projet de rapport de la trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

Rapporteur: M. Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire)

#### Tables des matières

(À compléter)

#### I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

- 1. La trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 31 mai au 9 juin 2010.
- 2. Le Président du SBI, M. Robert Owen-Jones (Australie), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué le Vice-Président du SBI, M. Samuel Ortiz Basualdo (Argentine), et son Rapporteur, M. Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire).

## II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

## Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

- 3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 31 mai, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif renfermant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2010/1).
- 4. À la même séance, l'ordre du jour ci-après a été adopté, le point 4 b) étant laissé en suspens:
  - 1. Ouverture de la session.



- 2. Questions d'organisation:
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux de la session.
- 3. Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
  - Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2007;
  - b) État de la situation concernant la présentation et l'examen des cinquièmes communications nationales;
  - c) Date de présentation des sixièmes communications nationales.
- Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
  - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
  - b) Point laissé en suspens<sup>1</sup>;
  - c) Poursuite de la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 12 de la Convention;
  - d) Fourniture d'un appui financier et technique.
- 5. Mécanisme financier de la Convention:
  - a) Quatrième examen du mécanisme financier;
  - b) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial;
  - c) Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques.
- 6. Article 6 de la Convention.
- 7. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
  - a) Bilan de l'application de la décision 1/CP.10;
  - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
- 8. Mise au point et transfert de technologies.
- 9. Renforcement des capacités au titre de la Convention.
- 10. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
- 11. Examen du Fonds pour l'adaptation.
- 12. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
- 13. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto.

**2** GE.10-70106

À la trente et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), faute de consensus, cette question n'a pas été inscrite à l'ordre du jour et a donc été laissée en suspens. Sur proposition du Président, le SBI a décidé de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-troisième session.

- 14. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
- 15. Proposition d'amendement à apporter à l'annexe B du Protocole de Kyoto, présentée par le Kazakhstan.
- 16. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales:
  - a) Seizième session de la Conférence des Parties;
  - Sixième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
  - c) Séries de sessions futures;
  - d) Organisation du processus intergouvernemental.
- 17. Questions administratives, financières et institutionnelles:
  - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011;
  - b) Application de l'Accord de siège;
  - Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto;
  - d) Méthode de recouvrement des droits d'utilisation du relevé international des transactions.
- 18. Questions diverses.
- 19. Rapport de la session.

# III. Rapports sur les points 2 b) à 18 de l'ordre du jour

(À compléter)

## IV. Rapport de la session

(Point 9 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx juin, le SBI a examiné le projet de rapport de sa trente-deuxième session (FCCC/SBI/2010/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.

## **Annexes**

(À compléter)		

GE.10-70106 3